

Compte rendu du COPIL final – Projet Eau et Agriculture, Axe 1 : Ressource en eau

Porté par les EPCI : Causse Aigoual Cévennes Terre Solidaire et Pays Viganais

Lieu : Valleraugue – Date : 16 décembre 2025

Présents

(Liste des participants disponible dans la pièce jointe)

Présentation ppt

Ecolimneau a présenté un résumé des **trois phases de l'étude** et de leurs livrables, en s'attardant plus particulièrement sur la **phase 3**.

Un **COTECH supplémentaire** a été organisé avec les financeurs et membres techniques (Agence de l'eau, Département, EPTB, syndicat de rivière, Parc naturel national) afin de finaliser les corrections du rapport de la phase 1. L'ensemble de leurs demandes ont été prises en compte et intégrées dans un tableau de corrections ainsi que directement dans le texte du rapport version 2.

Questions et orientations soulevées

- Publication du tableau de bord dynamique : volonté de le rendre **public**, avec **différents niveaux d'accès** (élus, techniciens, grand public).
 - Actualisation des données : priorité aux **données en temps réel ou très actualisées**, avec un accent particulier sur les **données de quantité d'eau**.
 - Enrichissement du tableau de bord : Souhait de pouvoir intégrer des données nouvelles et plus locales au projet. Proposition d'**intégrer des stations hydrométriques locales** (actuellement toutes situées en aval) par exemple, afin de mieux répondre aux besoins des acteurs en amont.
-

Intervention du Département du Gard

Le Département souhaite **lancer rapidement un tableau de bord dynamique** via l'outil **Sysma** (identifié dans l'étude comme une solution pertinente), pouvant être mis à disposition des collectivités.

Décisions prises

1. Validation de l'étude : l'ensemble des trois phases, y compris la phase 3, est **validé**.
2. Validation des corrections : les modifications apportées au rapport seront **soumises à validation par les membres du COTECH avant le 20 janvier 2026**. À défaut d'objection à cette date, le rapport corrigé sera considéré comme **validé**.
3. Prochaine étape : une **réunion sera organisée entre le Département et les deux EPCI** pour discuter du futur **Sysma du Département** et des **possibilités de collaboration**.